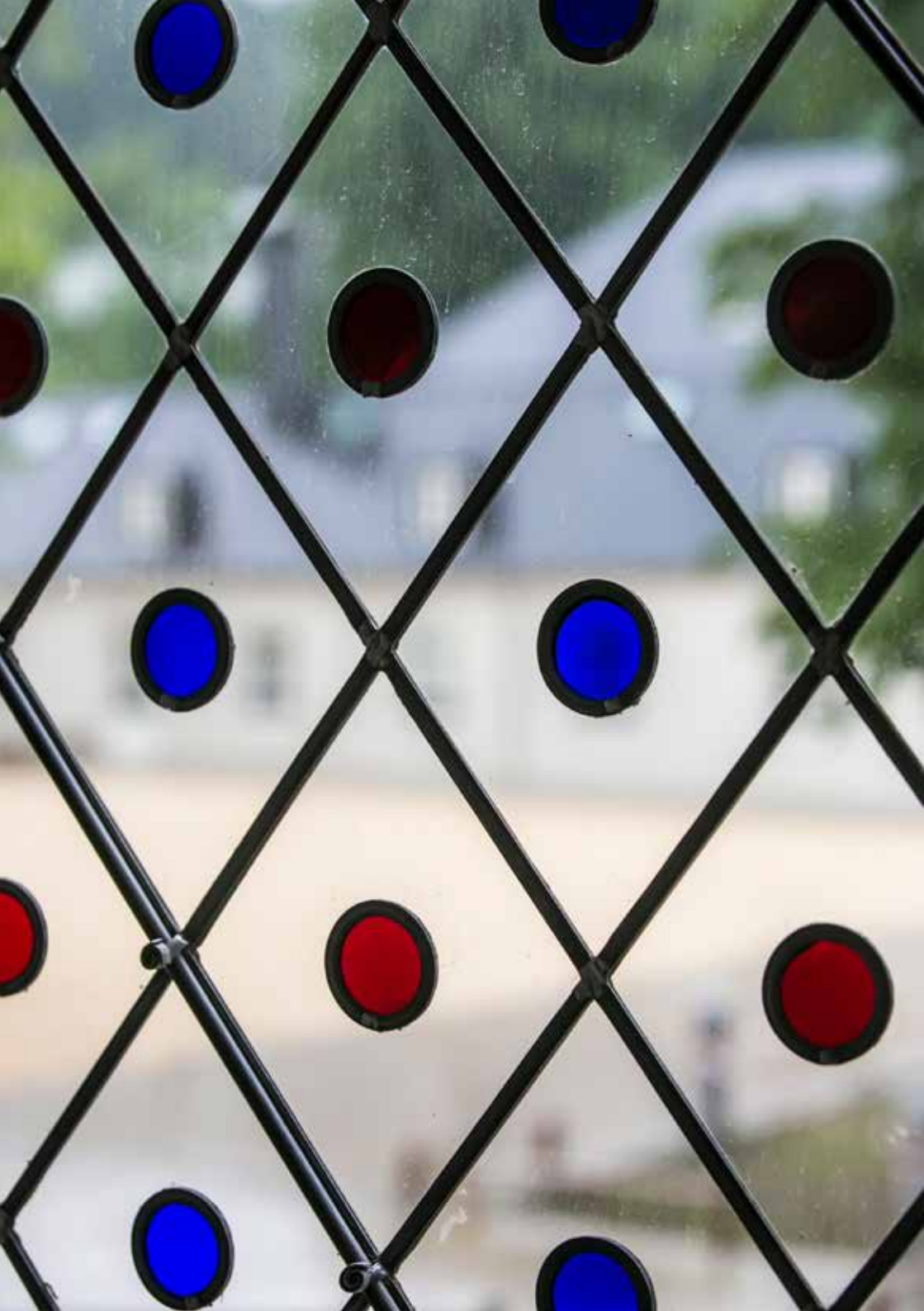


CENTRE DE JEUNESSE
MARIENTHAL





Préface

Il n'existe que peu de sites au Grand-Duché de Luxembourg dotés d'une histoire aussi riche et diversifiée que le Marienthal. Qui d'entre nous n'a pas visité avec ses parents ou grands-parents le site et ses magnifiques alentours de la Vallée des sept châteaux entre Ansembourg et Hollenfels ?

Le site de la « Vallée de la Sainte-Marie » est non seulement synonyme de nombreux événements et crises que le Luxembourg a connus depuis ses débuts, mais le Marienthal incarne également les valeurs culturelles et sociales qui ont et qui continuent à forger notre identité. Du passé médiéval et paysan vers un site de retraite spirituelle et religieuse, transformé par la suite en auberge pour abriter à la fin du dernier siècle les réfugiés des pays des Balkans, l'endroit est maintenant destiné à accueillir le plus précieux d'une société, sa jeunesse.

En effet, c'est en 1974 que l'État a acquis et mis à disposition du Service national de la Jeunesse le site du Marienthal. Le domaine, qui s'étend actuellement sur une surface d'environ 7 hectares, existe depuis 1232 et a vécu des périodes de grande prospérité, mais également des fléaux tels que guerres, incendies et peste.



En 2010, les travaux de transformation et de rénovation du centre ont été entamés, nécessaires pour garantir l'exploitation des bâtiments à des fins publiques. Le site ayant été classé monument national en 2002, ces interventions furent définies en étroite collaboration avec le Service des sites et monuments nationaux et le Centre national de recherche archéologique.

À côté de la conservation architecturale et historique des différents bâtiments, le concept énergétique qui est basé sur un chauffage à combustibles de pellets visant à promouvoir les énergies renouvelables, mérite également d'être souligné. En effet, ce type de chauffage neutre en émission CO₂ permet une réduction de quelques 250 t de CO₂ par rapport à un chauffage classique au mazout.

Pour conclure, je souhaite réitérer ma satisfaction de voir renaître ce site extraordinaire situé dans une nature exceptionnelle, destiné à accueillir dorénavant des jeunes et des moins jeunes et à découvrir ensemble l'histoire et la nature du Luxembourg.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements envers tous ceux qui ont contribué à la conception et à la réalisation de ce projet et je suis confiant que les nouvelles infrastructures se prêteront parfaitement aux besoins de leurs utilisateurs dans le cadre des activités organisées par le Service national de la Jeunesse.



François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures



Historique

Pendant plusieurs siècles, ce domaine qui existe depuis 1232, a vécu des périodes de grande prospérité interrompues par des incendies, puis des reconstructions et des fléaux tels que la guerre et la peste.

En dernier lieu, le domaine était la propriété des « pères blancs » qui ont restauré les ruines et transformé le Marienthal en centre de formation pour jeunes missionnaires.

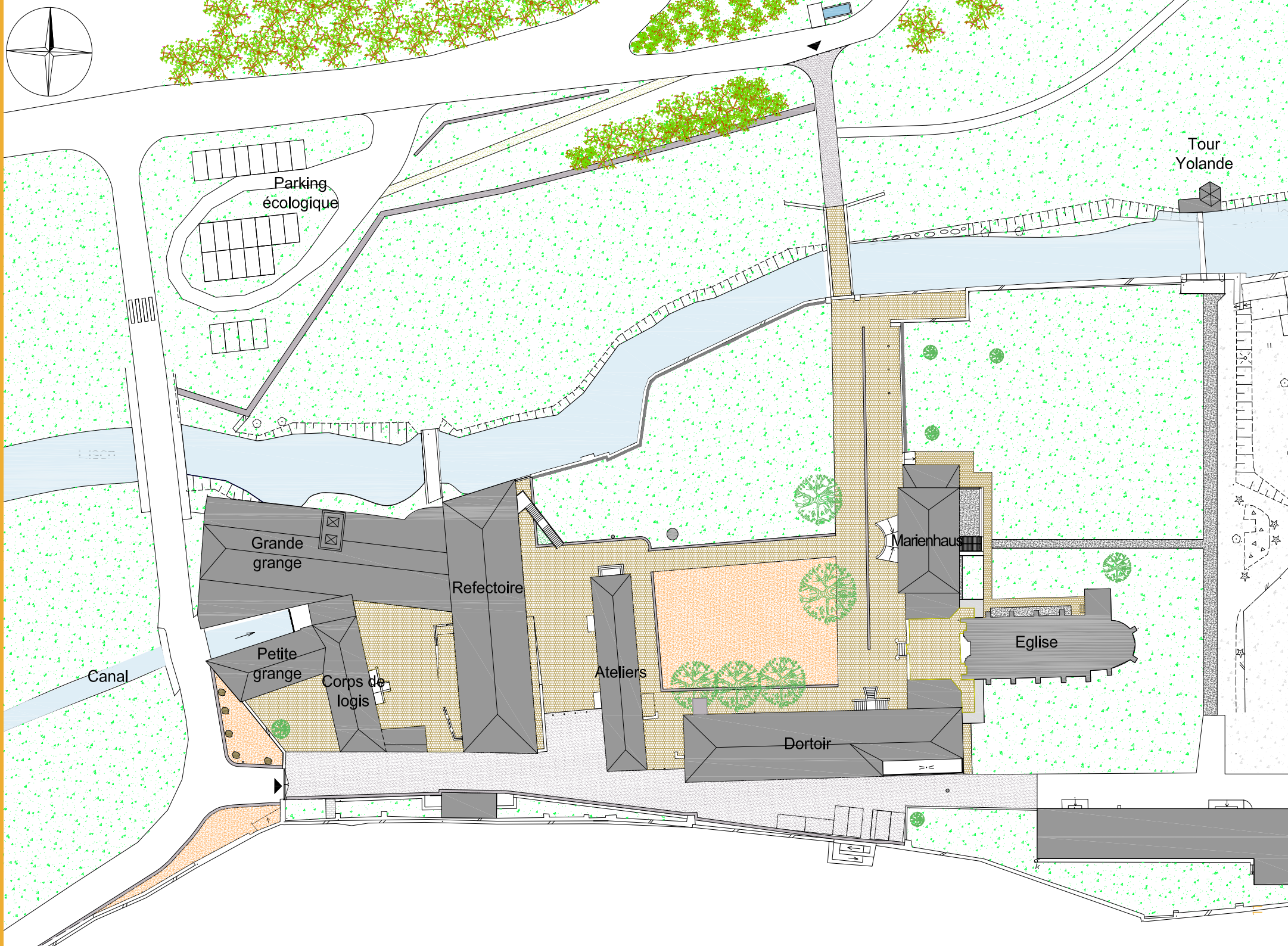
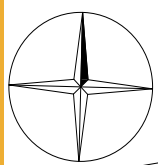
En 1974, l'État a acquis ce site historique pour le mettre à la disposition du Service national de la Jeunesse. À partir de 1999, le centre a abrité des réfugiés qui ont été relogés dans une nouvelle infrastructure plus adaptée en 2009.



Genius loci

Le site du Marienthal, témoin d'un riche passé culturel, inscrit au cadastre de la commune de Tuntange, a été classé monument national en 2002. Il a la forme d'une enclave qui se trouve au cœur de la zone protégée d'intérêt communal «Vallée de la Mamer et de l'Eisch».

Situé dans la vallée des sept châteaux entre Ansembourg et Hollenfels, le site du Marienthal s'étend sur une surface d'environ 7 hectares dont les bâtiments qui occupent au centre une surface d'environ 1 hectare.



Concept architectural et fonctionnel

L'ensemble du site est aménagé afin de garantir une priorité aux accès piétons. Un parking écologique entre la route et l'Eisch accueille les visiteurs. Un passage piétons relie le parking à la cour principale du Marienthal.

Le centre Marienthal se compose de plusieurs ensembles de bâtiments dont la grande cour avec les bâtiments « Marienhaus », « Église », « Dortoir » et « Ateliers » ainsi que la ferme avec les bâtiments « Réfectoire », « Corps de logis », « Grange » et « Petite grange ».

En vue d'intégrer la ferme, l'ancien axe traversant le réfectoire a été ouvert et relie ainsi la ferme aux bâtiments de la grande cour. Hormis ces bâtiments, d'autres constructions sont directement liées au site comme par exemple :

- le barrage sur l'Eisch,
- le canal du moulin,
- les ponts d'accès,
- des locaux de stockage ainsi que les murs d'enceinte.



Les travaux de rénovation du centre Marienthal vont d'une simple remise en état jusqu'à la reconstruction complète d'un bâtiment. Les interventions lourdes sont liées aux structures mêmes des bâtiments, qui ne sont plus capables de répondre aux exigences de charges d'exploitation et de sécurité incendie. Les rénovations étaient donc indispensables pour garantir l'exploitation des bâtiments à des fins publiques. Des travaux qui furent réalisés en étroite collaboration avec les responsables du Service des sites et monuments nationaux et du Centre national de recherche archéologique.

Les aménagements extérieurs sont réalisés de manière à éviter la circulation des véhicules à l'intérieur du site. Une zone de livraison est définie pour garantir l'approvisionnement de la cuisine de production et du bunker de pellets sans que les activités du Centre de jeunesse soient perturbées.









Concept énergétique

Le concept énergétique réalisé vise à promouvoir les énergies renouvelables. Un chauffage à combustible de pellets garantit le chauffage et l'adduction en eau chaude. Le chauffage à bois, neutre en émission CO_2 permet une réduction de 250 t de CO_2 par rapport à un chauffage classique au mazout.











Programme de construction

Le programme de construction comprend les éléments suivants :

Marienhuis

- administration
- salle polyvalente

Église

- salle de spectacles

Aile des dortoirs

- dortoirs
- salles de formation
- sanitaires
- buanderie
- stockage
- chaufferie

Réfectoire

- salle à manger
- cuisines
- salle polyvalente
- sanitaires
- locaux techniques

Petite grange

- ateliers
- bureaux
- salle de séjour

Corps de logis

- logement du concierge
- chambres des volontaires
- cuisine
- salle de séjour
- sanitaires
- ateliers

Grande grange

- ferme pédagogique



Dates-clés du projet

Vote du projet de loi	2008
Réception de toutes les autorisations	2010
Début des travaux	2010
Mise en service	2016





Chiffres-clés techniques

Surfaces nettes

Marienhau	630 m ²
Église	320 m ²
Dortoir	2 450 m ²
Réfectoire	1 115 m ²
Corps de logis	460 m ²
Petite grange	275 m ²
Grande grange	930 m ²
Total	6 180 m ²

Volumes

Marienhau	3 370 m ³
Église	3 335 m ³
Dortoir	7 815 m ³
Réfectoire	3 375 m ³
Corps de logis	1 310 m ³
Petite grange	635 m ³
Grande grange	2 270 m ³
Total	22 110 m ³

Budget total EUR 22'600'000.-TTC



Maître d'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Département des travaux publics

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte :	Léon Glodt
Ingénieur génie civil :	Luxconsulting s.à r.l.
Ingénieur génie technique :	RMC Consulting s.à r.l.
Bureau de contrôle :	Socotec a.s.b.l.
Organisme agréé :	Luxcontrol S.A.
Coordination de sécurité et santé :	Socotec a.s.b.l.



Aménagement & territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

Pour
un développement
durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Textes : Administration des bâtiments publics
Documents graphiques : Léon Glodt
Photographies : Blitz
Design : Accentaigu
Imprimerie : Hengen



07/2016

Aménagement de territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

Pour
un développement
durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics